

## Descriptif

Randonnées progressives de 2h à 3h de marche effective, dénivelé max. de 200 à 500m environ, à pied ou en raquettes selon les conditions, sur terrains irréguliers. Dans un esprit de solidarité et de bienveillance.

## Pré-requis

Pouvoir marcher 2h à un rythme tranquille sur un terrain irrégulier avec de la montée.

## Prix

Abonnement pour les 14 sorties : Fr. 395. — à forfait.

## Lieu

Les randonnées se déroulent dans les régions Intyamon, Jogne, Moléson, Bulle, Monts de Riaz/Marsens. Départ à 8h15, lieu de rendez-vous à définir de semaine en semaine, retour aux alentours de 11h45 max.

## Informations concernant le/la participant(e)

Nom : ..... Prénom : .....

Année de naissance : .....

Adresse (rue) + localité : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Problème(s) de santé à signaler : .....

N° IBAN (si remboursements) .....

Signature attestant l'acceptation des informations susmentionnées et des CG : .....

## **CONDITIONS GENERALES EN PAGE 2**

### Je m'inscris pour

Les Petites Virées du vendredi – Groupe 1

#### **Dates 2024**

1<sup>er</sup> mars, 15 mars, 19 avril, 3 mai, 24 mai, 14 juin, 28 juin, 23 août, 6 septembre, 20 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre

**Il n'est pas possible de passer d'un groupe à l'autre, sauf exception et si le nombre de participants le permet.**

Les Petites Virées du vendredi – Groupe 2

#### **Dates 2024**

8 mars, 22 mars, 26 avril, 17 mai, 7 juin, 21 juin, 5 juillet, 30 août, 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre

**Il n'est pas possible de passer d'un groupe à l'autre, sauf exception et si le nombre de participants le permet.**

## Conditions générales

En signant le formulaire d'inscription, le participant accepte les présentes conditions générales :

- Tout problème de santé (allergie, diabète, problème cardiaque ou respiratoire, prothèse ou autre) doit être signalé par écrit sur le présent formulaire. Selon la nature du problème signalé, un certificat médical pourra être demandé, attestant que la pratique de la randonnée en montagne est autorisée.
- Découverte-Nature se réserve le droit, après les deux premières sorties, de refuser un participant dont la forme physique ou le souci de santé ne serait pas compatible avec le programme proposé. Dans un tel cas, le solde des frais engagés serait remboursé.

**- Le prix proposé est un montant forfaitaire. Aucun remboursement ne sera effectué, quel que soit le motif. En cas de blessure et sur présentation d'un certificat médical uniquement, le montant des sorties correspondantes sera reporté sur l'année suivante. Ceci pour éviter les demandes de remboursement qui ne sont pas du fait de Découverte-Nature (changement professionnel, reprise d'une activité, changement des jours de travail, décalage avec le reste du groupe en raison d'un manque de participation, etc.).**

- Le prix comprend l'organisation et l'accompagnement lors des sorties. Les frais de transport sont à la charge de chaque participant. En cas de météo défavorable contraignant Découverte-Nature à annuler la sortie, le montant proportionnel à la sortie sera remboursé en fin de saison, sans autre indemnité.

**- Le mauvais temps, du moment qu'il ne compromet pas la sécurité du groupe, n'est pas un motif d'annulation.**

- L'inscription est garantie dès réception du montant forfaitaire indiqué sur le compte IBAN CH51 0900 0000 8448 7310 8 ou par TWINT 079 302 18 72. En cas d'annulation par le client : jusqu'au 31 janvier 2024 : 50% du montant reste dû à Découverte-Nature / Dès le 1<sup>er</sup> février 2024 : 100% du montant reste dû à Découverte-Nature.
- Assurance accident et rapatriement à charge du participant.
- For juridique en Suisse.

## Matériel particulier à emmener (selon la saison)

Sac à dos / Chaussures adaptées à la randonnée en montagne en été et en hiver / Bâtons de randonnée / Raquettes à neige / Guêtres / T-shirt de rechange / Polaire et veste genre coupe-vent / Protection contre la pluie / Veste chaude pour les sorties hivernales (obligatoire au fond du sac svp) / Gants / Bonnet / Lunettes soleil / Crème solaire / Encas (par ex. : fruits secs, barres de céréales, fruits) et boisson min. 1.5 l / Affaires et médicaments personnels / Répulsifs, taons, etc.

A retourner à :

**Découverte-Nature – Ch. des Gentianes 10 – 1663 Pringy**

Sandrine Amey – Accompagnatrice en montagne dipl., Membre ASAM

info@decouverte-nature.ch – 079 302 18 72

www.decouverte-nature.ch